STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 31 décembre 2013

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE ENTENTE SUR LES TARIFS AVEC CON EDISON

L'entente permettrait de geler les tarifs de 2 à 3 ans tout en renforçant la résistance et en améliorant l'efficacité

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une entente commune avec la Consolidated Edison Company of New York, Inc., qui inclut un gel de deux ans sur les tarifs de livraison d'électricité et un gel de trois ans sur les tarifs de distribution du gaz et de la vapeur à partir du 1er janvier 2014. L'entente exige également du service public d'importants investissements en vue de renforcer la résistance et le réseau énergétique, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accélérer la transition vers un système énergétique plus propre et mieux distribué. Cette entente a été atteinte après que le Gouverneur, en octobre dernier, ait demandé à la Commission des Services publics (PSC) de rejeter la hausse des tarifs proposés par le service public.

« C'est une victoire claire pour les consommateurs et les entreprises, surtout ceux qui ont souffert de pannes d'électricité lors de la mégatempête Sandy l'an dernier, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Les New-Yorkais méritent des tarifs énergétiques stables et un système électrique propre et fortifié en vue de résister et de répondre aux répercussions des conditions météorologiques graves à venir. Avec cette entente innovatrice, nous avons réalisé ces deux choses essentielles aux contribuables de la ville de New York et du comté de Westchester. Je félicite tous les partis, incluant le personnel de la PSC, les consommateurs, les groupes environnementaux et Con Edison de leurs efforts. »

L'entente proposée, en attente de l'approbation de la PSC, offre aux clients de Con Edison un gel des tarifs de livraison de base durant deux ans sur le service électrique et de trois ans sur les services de livraison de gaz et de vapeur. L'entente offre également d'importants investissements dans la résistance et la fortification du système, une hausse des mesures de sécurité en matière de gaz et des remplacements des conduites susceptibles de fuir, l'agrandissement du programme pour faible revenu, une production distribuée et un investissement accru ainsi qu'une attention particulière aux conversions de l'huile au gaz, ce qui réduira les émissions polluantes.

Selon les modalités de la proposition commune – adoptée par la majorité des partis, dont le personnel du Département des Services publics, la Ville de New York et plusieurs groupes environnementaux et de consommateurs –, les consommateurs résidentiels profiteront d'un gel tarifaire de deux ans sur la livraison d'électricité et de trois ans sur la distribution du gaz à partir du 1er janvier 2014. La plupart des classes de consommateurs commerciaux et industriels profiteront d'une réduction de tarif.

En plus de gel tarifaire au profit des consommateurs, voici quelques-uns des autres avantages dont bénéficieront les clients de Con Edison :

- L'amélioration et la hausse des rabais associés aux programmes de gaz et d'électricité pour faible revenu;
- Le rétablissement plus rapide du service électrique résidentiel en utilisant les ressources de l'entreprise en vue d'augmenter ses capacités à rétablir le courant pour la plupart des clients le jour même où ils sont admissibles au rétablissement de service;
- Le renforcement des objectifs de mesure de la performance en matière de service à la clientèle; et
- Le rehaussement des objectifs de mesure de la performance contre les infractions à la sécurité en matière de gaz.

Reconnaissant que les changements climatiques ont de plus en plus de répercussions sur les systèmes de distribution énergétique de l'entreprise dans la ville de New York et dans le comté de Westchester, la proposition commune recommande des dépenses de 1 milliard de dollars en vue de renforcer les systèmes d'électricité, de gaz et de vapeur de l'entreprise, et de les rendre plus résistants. L'entente permet également la création d'un processus visant à financer les autres propositions collaboratives élaborées durant la période des plans tarifaires et visant à rehausser la résistance et la fortification en cas de tempête

L'entente permet l'augmentation considérable de la quantité de conduites susceptibles de fuir pouvant être remplacées, et étend le programme en vue d'inclure leur remplacement dans les zones inondables. Elle inclut également une étude des façons de réduire la quantité de méthane pouvant fuir du système de distribution de gaz, ce qui en retour limitera la quantité de gaz à effet de serre qui s'échappera dans l'atmosphère.

L'entente permet également des progrès en matière de carburants propres et de nouvelles technologies visant à améliorer l'efficacité et la fiabilité. Con Edison étudiera l'efficacité et la rentabilité d'une utilisation accrue de ses miniréseaux, des versions à petite échelle de son système électrique centralisé, conçues pour répondre à des objectifs locaux spécifiques, par exemple en matière de fiabilité, de réduction d'émissions de carbone, de diversification des sources d'énergie et de réduction des coûts. L'entente exige également de Con Edison qu'il améliore et étende son programme de conversion de l'huile au gaz.

En janvier 2013, Con Edison a demandé, entre autres choses, l'approbation de la Commission des Services publics (PSC) de l'État en vue d'augmenter les tarifs de livraison d'électricité de 8 %, de livraison du gaz de 2,5 % et de livraison de vapeur de 2,3 % durant un an à compter de janvier 2014. Après la période d'un an, Con Edison aurait pu redemander l'approbation de la PSC en vue d'une autre hausse tarifaire.

En réponse à la hausse tarifaire proposée par le service public, le Gouverneur Cuomo a envoyé une lettre à la PSC le 8 octobre 2013, l'incitant à rejeter la demande de hausse tarifaire. Plus particulièrement, le Gouverneur a demandé à la PSC de stabiliser les taux et de s'assurer que les investissements du service public profitent bel et bien aux consommateurs. La nouvelle proposition commune répond à ces deux objectifs.

Voici les entités qui se joignent au Département des Services publics et à Con Edison en vue d'adopter l'entente : la Ville de New York, l'Autorité énergétique de New York, l'Unité d'intervention auprès des services publics du Département de Protection des Consommateurs de l'État de New York, Consumer Power Advocates, le New York Energy Consumers Council, le Environmental Defense Fund, le Columbia Center for Climate Change Law, le PACE Climate Center, NRG Energy, Inc., et la US Power Generating Company. La proposition commune sera divulguée par la PSC en vue d'obtenir les commentaires du public, et sera soumise à une audition de témoins, laquelle sera suivi par la décision anticipée de la PSC lors de sa séance du 20 février 2014.

###

Des renseignements supplémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418